

1. *Débitrice*: **SURF Société d'Urbanisme et de Réalisations Foncières SA**, avenue de Miremont 14,
1208 Genève

2. *Remarques*: étude, promotion et financement d'opérations immobilières: étude et exécution de travaux de construction, particulièrement en qualité d'entreprise générale; achat, vente, courtage, gestion et location et mise en location de biens immobiliers; administration et gestion de participations

Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. L'état de collocation (réf. n° 1);

2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).

A dater de cette publication, il est imparté aux créanciers un délai de:

- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).

Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptés.

(Réf. n° 1).

Pour tout renseignement:

Alejandro Christie, tél. 022. 327 73 40

Office des faillites
1227 Carouge

(02575592)